

# RÈGLEMENT DU DÉFI MOBILITÉ

Juin 2023

## 1. Objet

Le défi vise à accompagner des foyers motivés (une ou plusieurs personnes par foyer) pour se déplacer autrement au quotidien que « seul ou seule avec sa voiture », en territoire de la vallée de la Drôme-Diois.

Il permet de tester de nouvelles manières de se déplacer au quotidien, grâce à un panel de solutions disponibles sur le territoire et mises à disposition par Dromolib.

## 2. Calendrier

Le défi commence pendant la semaine européenne de la mobilité du 16 au 30 septembre 2023 et jusqu'à mi novembre 2023.

Étapes	Période
Période d'inscription	15 juin au 3 sept 2023
Choix des candidatures	Du 4 au 10 septembre 2023
Annonce des lauréats	Semaine 11 septembre 2023
Réalisation des diagnostics mobilité / entretiens	Semaine du 18 septembre 2023
Lancement du défi	A partir du 18 septembre 2023
Clôture du défi	Mi-novembre 2023
Célébration des défis	Courant novembre 2023

## 3. Publics concernés

Le concours est ouvert à toute composition de foyer : jeunes, couples, familles, personnes seules, retraités/retraitées, actif.active avec emploi éloigné, demandeur demandeuse d'emploi, actifs/actives, micro-entrepreneur/micro-entrepreneuse, etc., habitant et habitante en vallée de la Drôme-Diois.

Dans chaque foyer, une ou plusieurs personnes sont spécifiquement désignées à l'issue du diagnostic.

Dromolib - ses partenaires financiers



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



#### 4. Modalités de participation

Les foyers s'inscrivent ou sont suggérés par un tiers auprès de Dromolib, via un formulaire relayé sur internet, les réseaux sociaux et via des personnes ressources appelées «aiguilleurs et aiguilleuses », du 15 juin au 5 septembre 2023. Un maximum de 10 foyers sont sélectionnés par un jury.

Ce jury est composé d'aiguilleurs, de salariés et d'administrateurs de Dromolib. Ils sélectionnent les candidatures selon les critères suivants :

- diversités de profils (Jeunes, couples, célibataires, famille, retraités)
- lieux d'habitation et de travail
- motivations

A partir du 15 septembre, toutes les candidatures recevront une réponse motivée.

Dromolib propose à chaque foyer sélectionné de bénéficier d'un diagnostic mobilité personnalisé qui identifiera des solutions de mobilité à utiliser pendant le défi ainsi qu'une liste de personnes « aiguilleurs et aiguilleuses».

Le diagnostic obligatoire valide la faisabilité du défi sur une à deux semaines réalisées entre le 18 septembre et le 31 octobre 2023.

#### 5. Solutions de mobilités mises à disposition

Les solutions pendant la période du défi sont les suivantes :

- Identification d'itinéraires à pied
- Mise à disposition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique à 1€ par jour
- Participation à des séances de remise en selle
- Accompagnement sur un trajet à pied, à vélo ou en stop
- Proposition d'un tarif réduit sur l'usage des véhicules en autopartage Libelul ou d'autres solutions d'autopartage dans la vallée
- Démonstration d'utilisation des plateformes de covoiturage ou la mise en relation avec des groupes de covoitureurs
- Réduction des tarifs sur des trajets en transport en commun (car interurbain et TER).

##### Dromolib - ses partenaires financiers



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## 6. Engagement des participants et participantes

Chaque foyer s'engage à participer à un entretien d'1h30 environ avec Dromolib pour réaliser son diagnostic mobilité.

Ce diagnostic permet d'identifier les habitudes du foyer et de fixer des objectifs réalistes, en fonction des situations (d'un seul à tous les trajets réalisés autrement).

Les participants et participantes s'engagent à tester des trajets autrement que seul ou seule dans sa voiture, grâce à l'ensemble de solutions proposées. Une participation financière symbolique pourra être demandée en fonction des solutions proposées.

Au moindre doute, les foyers s'engagent à solliciter de l'aide auprès de Dromolib, d'un aiguilleur ou d'une aiguilleuse pour profiter de leur témoignage et soutien.

Ils devront relever leurs trajets effectués quotidiennement sur un fichier fourni, pour partager les difficultés rencontrées, valoriser ses initiatives et permettre à Dromolib d'analyser les solutions adaptées.

Les participants et participantes qui le souhaitent sont incités à communiquer sur leur expérience, partager des photos, des anecdotes.

Les personnes qui le souhaitent peuvent planifier un rdv à 3 mois et 6 mois pour suivre l'impact du défi et devenir aiguilleur ou aiguilleuse l'année suivante.

## 7. Engagement de Dromolib

Dromolib réalise le diagnostic mobilité individualisé.

Dromolib accompagne les foyers en leur délivrant des outils pour leur permettre de réaliser leurs objectifs.

Dromolib identifie des aiguilleurs et aiguilleuses pour soutenir chaque foyer.

Pendant la réalisation du défi, Dromolib envoie chaque jour un message pour prendre des nouvelles et rappeler aux participants de partager les informations sur leurs trajets.

Dromolib organise un temps de bilan pour célébrer les défis réalisés.

### Dromolib - ses partenaires financiers



## 8. Engagement des aiguilleurs et aiguilleuses

Le défi s'appuie sur des aiguilleurs et aiguilleuses, qui seront les référents conseils.

Ils sont des adhérents, bénévoles de l'association et pratiquent quotidiennement des trajets avec un mode alternatif à la voiture individuelle.

En amont du défi, les aiguilleurs et aiguilleuses identifient et peuvent recommander des personnes de leur entourage pour participer. Ils relayent le défi dans leurs réseaux.

Pendant le défi, ils pourront aider les participants à la démarche, selon leur disponibilité. Ils sont identifiés comme personne ressource pour être à l'écoute des participants et prendre de leurs nouvelles.

A l'issue du défi, ils sont invités à un rendez-vous convivial de clôture.

## 9. Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel traitées sont nécessaires à l'organisation du défi.

Conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD et loi « informatique et libertés »), les personnes concernées peuvent accéder et obtenir copies des données les concernant, s'opposer au traitement de ces données ou les faire rectifier et sous certaines conditions les effacer. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

### Dromolib - ses partenaires financiers

